

SÉANCE ORDINAIRE

19 DÉCEMBRE 2017

Deux cent trente-deuxième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 19^{ème} jour de décembre 2017 et à laquelle sont présents :

Présences :

Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Madame et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

Autres présences :

Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camarais, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Annie Lussier, directrice par intérim du Service des technologies de l'information;
Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 17.12.19
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit accepté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

05.7 Adoption des circonscriptions électorales (document séance tenante : SG 17.12.19-05.7).

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Capsule pédagogique.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 14 novembre 2017 (document SG 17.12.19-05.1).
- 05.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 28 novembre 2017 (document SG 17.12.19-05.2).
 - Suivi aux procès-verbaux.

- 05.3 Correspondance
- 05.3.1 De monsieur Daniel Camden, président de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda : Résolution n° CC-3160 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance extraordinaire du 28 novembre 2017 - Demande de report des élections scolaire 2018.
- 05.3.2 De monsieur Luc Martin, directeur du Centre d'éducation des adultes La Relance : Remerciement quant au don effectué par les membres du conseil des commissaires.
- 05.3.3 De madame Stéphanie Vachon, secrétaire générale au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Accusé réception de la résolution HR 17.11.28-003 - Frais exigés des parents.
- 05.4 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
- 05.5 Rapport annuel 2016-2017 (document CC 17.12.19-05.5).
- 05.6 Comité de révision de décision (document séance tenante : SG 17.12.19-05.6).
- 05.7 Adoption des circonscriptions électorales (document séance tenante : SG 17.12.19-05.7).
- 09.1 Engagements (document et document séance tenante : RH 17.12.19-09.1).
- 09.2 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2018-2019 – Dépôt pour consultation (document RH 17.12.19-09.2).
- 11.1 Adjudication de contrats
- 11.1.1 Contrat d'entretien des unités de chauffage au gaz naturel (document RM 17.12.19-11.1.1).
- 11.1.2 Réfection des portes, cadres et quincailleries - 10 écoles (document RM 17.12.19-11.1.2).
- 11.1.3 Acquisition d'un véhicule usagé (document RM 17.12.19-11.1.3).
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe, présente le rapport annuel 2016-2017 avec la collaboration des autres membres de la direction générale et de l'ensemble des directions de services.

De plus, une vidéo intitulée « Les espères », dans laquelle des élèves de certaines écoles de notre commission scolaire témoignent de leur école idéale, est présentée.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Marie-France Bibeau, parent, souhaitant relancer un projet d'école alternative sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, interpelle le conseil des commissaires sur la faisabilité et le processus à suivre pour que ce projet puisse voir le jour.

Monsieur Michael Lalancette, parent de l'Île Sainte-Thérèse, déplore la durée du trajet effectué en autobus chaque jour par les enfants pour se rendre à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et appuie le projet d'école alternative.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 NOVEMBRE 2017 (document SG 17.12.19-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 14 novembre 2017 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 17.12.19
002

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2017 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

05.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 NOVEMBRE 2017 (document SG 17.12.19-05.2)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires tenue le 28 novembre 2017 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 17.12.19
003

Il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 novembre 2017 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

Madame Nadine Arseneault, commissaire, précise qu'elle n'était pas présente à cette séance extraordinaire, ne s'étant pas exclue du recours collectif.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2017 et la séance extraordinaire du 28 novembre 2017.

05.3 CORRESPONDANCE

05.3.1 De monsieur Daniel Camden, président de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda : Résolution n° CC-3160 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance extraordinaire du 28 novembre 2017 - Demande de report des élections scolaire 2018.

05.3.2 De monsieur Luc Martin, directeur du Centre d'éducation des adultes La Relance : Remerciement quant au don effectué par les membres du conseil des commissaires.

05.3.3 De madame Stéphanie Vachon, secrétaire générale au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Accusé réception de la résolution HR 17.11.28-003 - Frais exigés des parents.

05.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 14 novembre 2017.

Madame Manon Côté a déposé, séance tenante, les états financiers du Centre de plein air l'Estacade.

Madame Josée Hébert, commissaire parent, invite les membres du conseil des commissaires à encourager les élèves du Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) de la Polyvalente Marcel-Landry, en se procurant des certificats cadeaux.

Monsieur Olivier Demers-Payette, mentionne que le comité de parents procédera à des consultations en début d'année 2018 sur différents dossiers et sondera les parents afin de mieux connaître leurs attentes envers le comité de parents.

05.5 RAPPORT ANNUEL 2016-2017 (document CC 17.12.19-05.5)

Considérant que l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que la Commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec la ministre;

Considérant que madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe a élaboré, en collaboration avec les autres membres de la direction générale et l'ensemble des directions de services, le rapport annuel 2016-2017;

Considérant la présentation du rapport annuel 2016-2017, réalisée dans le cadre de la présente séance publique du conseil des commissaires et ce, suite à l'avis public publié en conformité avec l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

HR 17.12.19
004

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'adopter le rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières tel que présenté et qui se trouvera sur le site Internet de la Commission scolaire dans les prochains jours.

Adopté à l'unanimité.

05.6 COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION (document séance tenante : SG 17.12.19-05.6)

Considérant la décision prise à l'égard de l'élève __ IC 19528503;

Considérant la demande de révision de décision présentée par l'élève __ IC 19528503 et ce, en conformité avec les articles 9 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les observations et les arguments exprimés par l'élève __ IC 19528503 lors du comité de révision de décision tenu le 12 décembre 2017;

Considérant les observations et les arguments exprimés par les représentants de l'établissement lors dudit comité de révision de décision;

Considérant la recommandation du comité de révision de décision dans ce dossier;

HR 17.12.19
005

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le conseil des commissaires confirme la décision prise à l'égard de l'élève __ IC 19528503.

Adopté à l'unanimité.

05.7 ADOPTION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES (document séance tenante : SG 17.12.19-05.7)

Considérant que la *Loi sur les élections scolaires* fixe la date de la prochaine élection scolaire générale le 4 novembre 2018;

Considérant que, conformément à l'article 7.5 de la *Loi sur les élections scolaires*, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a adopté le 16 mai 2017 un projet de division de son territoire en circonscriptions électorales (résolution HR 17.05.16-006);

Considérant qu'un avis public présentant ce projet de division du territoire de la Commission scolaire a été dûment publié dans des journaux couvrant son territoire;

Considérant que le directeur général n'a reçu aucune opposition au projet de division en circonscriptions électorales dans le délai prescrit;

Considérant que l'article 9.6 de la *Loi sur les élections scolaires* prévoit que la commission scolaire doit adopter, par le vote d'au moins les deux tiers des membres ayant droit de vote, une résolution divisant en circonscriptions électorales son territoire et ce, avant le 31 décembre 2017;

HR 17.12.19
006

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières adopte le projet de division du territoire de la Commission scolaire en 10 circonscriptions électorales, telles que ci-après décrites :

Avis aux lecteurs

- La description des limites des circonscriptions électorales a été effectuée selon le sens horaire.
- L'utilisation des mots : autoroute, rue, avenue, boulevard, chemin, montée, rang, pont, rivière, ruisseau et voie ferrée sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention contraire.
- L'utilisation de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite de la circonscription électorale passe à l'arrière des emplacements résidentiels dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal.
- Toutes les limites administratives utilisées dans le cadre de cette description sont celles qui existaient au mois de février 2017.

Les circonscriptions électorales se délimitent comme suit :

Circonscription 1 (11 740 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Rougement (M), Saint-Paul-d'Abbotsford (M), Ange-Gardien (M), Sainte-Brigide-d'Iberville (M) et Saint-Césaire (V).

Circonscription 2 (11 473 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Saint-Mathias-sur-Richelieu (M) et Marieville (V).

Circonscription 3 (12 824 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Richelieu (V), Sainte-Angèle-de-Monnoir (M) et Mont-Saint-Grégoire (M).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Richelieu et de la limite municipale nord, cette limite municipale nord et est, la piste cyclable Montérégiade 2 (ancienne voie ferrée du Canadien National), son prolongement ouest, l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35), la route 104, le boulevard d'Iberville, la 9e Avenue, son prolongement et la rivière Richelieu jusqu'au point de départ.

Circonscription 4 (13 340 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Saint-Alexandre (M) et Sainte-Anne-de-Sabrevois (P).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard d'Iberville et de la route 104, cette route, l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35), le prolongement ouest de la piste cyclable Montérégiade 2 (ancienne voie ferrée du Canadien National), cette piste cyclable, la limite municipale est et sud, la rivière Richelieu, le prolongement de la 9e Avenue, cette avenue et le boulevard d'Iberville jusqu'au point de départ.

Circonscription 5 (10 205 électeurs)

Elle comprend les municipalités suivantes : Henryville (M), Saint-Sébastien (M), Venise-en-Québec (M), Saint-Georges-de-Clarenceville (M), Noyan (M), Lacolle (M), Saint-Valentin (M), Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (M) et Saint-Blaise-sur-Richelieu (M).

Circonscription 6 (10 538 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la voie ferrée du Canadien National et de la rue Frontenac, cette rue et son prolongement, la rivière Richelieu, la limite municipale sud, le chemin du Grand-Bernier Sud, la rue de Carillon, le boulevard du Séminaire Sud, le prolongement sud de la rue Frenette, cette rue et son prolongement nord (passant par la voie d'accès du Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada), le boulevard Gouin, la rue La Fontaine, la rue Saint-Jacques, le boulevard du Séminaire Nord et la voie ferrée du Canadien National jusqu'au point de départ.

Circonscription 7 (11 200 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Bonneau, cette rue en direction est, nord et est et son prolongement, la rivière Richelieu, le prolongement de la rue Frontenac, cette rue, la voie ferrée du Canadien National, le boulevard Industriel, la rue Pierre-Caisse et le boulevard du Séminaire Nord jusqu'au point de départ.

Circonscription 8 (13 231 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35) et du chemin Saint-André, ce chemin, la limite municipale nord, la rivière Richelieu, le prolongement de la rue Bonneau, cette rue en direction ouest, sud et ouest, le boulevard du Séminaire Nord, la rue Pierre-Caisse et l'autoroute de la Vallée-des-Forts (35) jusqu'au point de départ.

Circonscription 9 (12 041 électeurs)

Elle comprend une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard Saint-Luc et de la limite municipale ouest, cette limite municipale ouest et nord, le chemin Saint-André, l'autoroute de la Vallée-des-Forts

(35), la rue Pierre-Caisse, le chemin du Grand-Bernier Nord, la voie ferrée du Canadien National au sud de la rue Gaudette, la rivière L'Acadie et le boulevard Saint-Luc jusqu'au point de départ.

Circonscription 10 (11 172 électeurs)

Elle comprend la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur (M).

Elle comprend aussi une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la rue Pierre-Caisse et du boulevard Industriel, ce boulevard, la voie ferrée du Canadien National, le boulevard du Séminaire Nord, la rue Saint-Jacques, la rue La Fontaine, le boulevard Guin, le prolongement nord de la rue Frenette (passant par la voie d'accès du Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada), cette rue et son prolongement sud, le boulevard du Séminaire Sud, la rue de Carillon, le chemin du Grand-Bernier Sud, la limite municipale sud et ouest, le boulevard Saint-Luc, la rivière L'Acadie, la voie ferrée du Canadien National au sud de la rue Gaudette, le chemin du Grand-Bernier Nord et la rue Pierre-Caisse jusqu'au point de départ.

Cette résolution remplace celle adoptée par le conseil des commissaires le 17 octobre 2017 (HR 17.10.17-005).

Madame Nadine Arseneault demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

A voté contre : Madame la commissaire : Nadine Arseneault.

Se sont abstenus : Madame et messieurs les commissaires : Josée Hébert, Lionel Degoud, Olivier Dermers-Payette et Pierre Hamelin.

Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 4

Adopté à la majorité.

09.1 ENGAGEMENTS (document et document séance tenante : RH 17.12.19-09.1)

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Manon Côté et Katleen Loiselle ainsi que de messieurs Simon Bradette et Alain Camaraire, tenu le 16 novembre 2017;

HR 17.12.19
007

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que madame Marie-Ève Boucher-Leclair soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en transport scolaire au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et ce, à compter du 20 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Manon Côté et Katleen Loiselle ainsi que de messieurs Simon Bradette et Alain Camaraire, tenu le 16 novembre 2017;

HR 17.12.19
008

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que madame Nathalie Brosseau soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en transport scolaire au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et ce, à compter du 29 janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Katleen Loiselle et Annie Lussier ainsi que de monsieur Pierre Therrien, tenu le 7 décembre 2017;

HR 17.12.19
009

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que monsieur Alex Caillyer soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicien en informatique au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 20 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Manon Beaudoin, Maud Innocenti et Marie-Pier Petit ainsi que de monsieur Pierre Therrien, tenu le 6 décembre 2017;

HR 17.12.19
010

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que monsieur Dany Chicoine soit engagé pour un poste régulier à temps plein (28 heures par semaine) de magasinier, classe II à l'École professionnelle des Métiers et ce, à compter du 16 janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de madame Martine Ethier-Fournier ainsi que de messieurs Pierre Boudreau et Charles Dalpé, tenu le 8 décembre 2017;

HR 17.12.19
011

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que monsieur Rémi Genois soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de surveillant-sauveteur à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge et ce, à compter du 20 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Martine Ethier-Fournier et Annie Lussier, tenu le 17 novembre 2017;

HR 17.12.19
012

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que monsieur Robert Pelletier soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'analyste au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 15 janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Nadine Beauchamp, Annie Ducharme et Marie-Pier Petit, tenu le 16 novembre 2017;

HR 17.12.19
013

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que madame Sylvie Lavallée soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire à l'École professionnelle des Métiers et ce, à compter du 20 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

Considérant les recommandations des directions des écoles visées;

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Martine Ethier-Fournier et Manon Côté, tenu le 12 décembre 2017;

HR 17.12.19
014

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique, à compter du 20 décembre 2017, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Nom de l'employée	Titre du poste	Nombre d'heures / semaine	École
Laurin, Geneviève	Éducatrice en service de garde	21 h 15	des Prés-Verts
Locas, Andrée	Éducatrice en service de garde	19 h 10	Joseph-Amédée-Bélanger
Monette-Brunette, Véronik	Technicienne en éducation spécialisée	20 h (10 h par école)	Saint-Michel et Saint-Vincent
Albert, Marie-Claude	Technicienne en éducation spécialisée	20 h	Notre-Dame-du-Sourire
Meunier, Karine	Technicienne en éducation spécialisée	17 h 30	Sacré-Cœur
Dubois, Nathalie	Technicienne en éducation spécialisée	26 h	Capitaine-Luc-Fortin
Simard, Catherine	Technicienne en éducation spécialisée	10 h	Capitaine-Luc-Fortin
Simard, Catherine	Technicienne en éducation spécialisée	15 h	de Richelieu
Leduc-Dupont, Kelly	Technicienne en éducation spécialisée	15 h	de Richelieu
Nadeau, Catherine	Technicienne en éducation spécialisée	23 h 20	de Ramezay
Bélanger, Catherine	Technicienne en éducation spécialisée	15 h	des Savanes
St-Georges-Gallant, Kim	Technicienne en éducation spécialisée	20 h	Saint-Blaise
Soucy-Harvey, Véronique	Technicienne en éducation spécialisée	16 h	Saint-Eugène
Dubé, Nicole	Technicienne en éducation spécialisée	23 h	Marie-Rivier
Roy, Mylène	Technicienne en éducation spécialisée	15 h	Saint-Joseph

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de madame Katleen Loiselle ainsi que de messieurs François Bergeron et François Chartrand, tenu le 8 décembre 2017;

HR 17.12.19
015

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que monsieur Xiwei Jiang soit engagé pour un poste régulier à temps plein (38,75 heures par semaine) d'ouvrier certifié d'entretien au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 8 janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

09.2 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2018-2019 – DÉPÔT POUR CONSULTATION (document RH 17.12.19-09.2)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2018-2019;

HR 17.12.19
016

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le projet de calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2018-2019, tel que présenté au document RH 17.12.19-09.2, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées.

Adopté à l'unanimité.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 CONTRAT D'ENTRETIEN DES UNITÉS DE CHAUFFAGE AU GAZ NATUREL (document RM 17.12.19-11.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 17.12.19
017

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Navada Ltée, le contrat pour l'entretien des unités de chauffage au gaz naturel pour 13 établissements (écoles de Richelieu - édifice Curé-Martel, des Prés-Verts, Joseph-Amédée-Bélanger Joséphine-Dandurand - Centre Saint-Edmond, Mgr-Euclide-Théberge, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Notre-Dame-du-Sourire, Paul-Germain-Ostiguy, Saint-Vincent, l'école professionnelle des Métiers, la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et la Polyvalente Marcel-Landry), au montant de 46 607,38 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.2 RÉFECTION DES PORTES, CADRES ET QUINCAILLERIES - 10 ÉCOLES (document RM 17.12.19-11.1.2)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

HR 17.12.19
018

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Construction Belfor Inc., le contrat pour la réfection des portes, cadres et quincailleries pour 10 établissements (écoles Aux-Quatre-Vents, des Prés-Verts, des Savanes - édifices Providence et Sacré-Cœur, Marie-Derome Napoléon-Bourassa, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), Saint-Eugène, Saint-Jacques et le centre administratif), au montant de 205 202,95 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.3 ACQUISITION D'UN VÉHICULE USAGÉ (document RM 17.12.19-11.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 17.12.19
019

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Bonne Route Locations d'autos et camions, le contrat pour l'acquisition d'un véhicule usagé de marque GMC SAVANA 2017, au montant de 27 798,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 17.12.19
020

Il est proposé par Annie Ducharme :

Que des remerciements soient transmis à madame Denise Bonneau, de l'École de danse Denise Bonneau qui chaque année, amasse des fonds qu'elle distribue aux familles dans le besoin de plusieurs de nos écoles afin de leur permettre de passer un beau Noël.

Adopté à l'unanimité.

HR 17.12.19
021

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient transmis à Antoine Lamontagne, élève au Programme d'éducation intermédiaire (PEI) de la Polyvalente Marcel-Landry, pour son projet personnel consistant à l'organisation du défi têtes rasées, lequel s'est tenu le 11 décembre 2017. L'activité fut un véritable succès, l'objectif de la collecte a été dépassé à plus de 225%.

Adopté à l'unanimité.

HR 17.12.19
022

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Jacques Landry, maire de la municipalité de Venise-en-Québec, pour la mise sur pied de la Fondation Jacques Landry. Son implication auprès des enfants de l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Sébastien, permet d'amasser des fonds pour améliorer la qualité de vie des élèves.

Adopté à l'unanimité.

HR 17.12.19
023

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient transmis à madame Edith Lamoureux et monsieur Martin Thibert, maire de la municipalité de Saint-Sébastien pour l'organisation d'un déjeuner de Noël pour tous les élèves de l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph, le 18 décembre dernier, en collaboration avec des parents bénévoles. Ce geste témoigne de l'esprit de collaboration avec les partenaires de petites municipalités.

Adopté à l'unanimité.

HR 17.12.19
024

Il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette :

Que des félicitations soient transmises à madame Claudie Pelletier, enseignante, madame Valérie Fontaine, auteure jeunesse et madame Josée Roberge, directrice de l'école Saint-Gérard ainsi que plusieurs parents bénévoles de l'école Saint-Gérard pour la création de leur calendrier de l'Avent. Du 1^{er} au 23 décembre 2017, les familles de l'école pourront ouvrir une porte du jour de leur calendrier et découvrir ainsi l'adresse d'une famille où se trouve une page du conte « Qui est le vrai Père Noël? » écrit par l'auteur Valérie Fontaine. Elles pourront s'y rendre afin de suivre cette histoire originale de Noël. Une belle façon de promouvoir la lecture tout en s'amusant avec toute la famille et en fraternisant avec les gens du quartier Saint-Gérard.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 17.12.19
025

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL